

Faire une réservation

Des ateliers variés auront lieux à la Galerie. Ils traitent de la réduction des déchets ou de l'Economie Circulaire. Ils sont animés par les structures membres de la Galerie.

Afin de pouvoir les organiser au mieux, on suivra le processus suivant :

Processus d'inscription d'un atelier

Rappel : votre structure devra [adhérer](#) pour valider l'inscription. Cela lui donne droit à 6 heures d'atelier.

1. Vérifier les créneaux disponibles sur l'[agenda](#)
2. Remplissez le formulaire : <https://framaforms.org/la-galerie-du-zero-dechet-demande-de-reservation-1552061501>
3. Vous recevrez une réponse et l'événement est inscrit à l'[agenda](#) (avec le mot clé #public)
4. Une annulation ou un décalage de date peut avoir lieu jusqu'à 5 jours ouvrés avant, sinon le temps ou la somme est décomptée (sauf "cas de force majeure").

Extrait du règlement de

l'association

Projet de règlement (qui doit être validé par plusieurs utilisations)

[Organisation-ateliers-v1Télécharger](#)

Ressources pour organiser l'événement

Précision : l'association « La Galerie du Zéro Déchet » accueille l'événement mais n'est pas co-organisatrice.

Voici les éléments dont vous pourriez avoir besoin pour organiser votre atelier.

Adresse du lieu : La Galerie du Zéro Déchet, 5 rue Fénelon
44000 Nantes (l'entrée s'effectue Place Dulcie September)

[Logo de la GalerieTélécharger](#)

[Photo extérieure du lieuTélécharger](#)

[Consignes De Tri \(Trisacs\)Télécharger](#)

FAQ

Q1 : plusieurs structures futures/adhérentes participent à cet évènement. Est-ce que seule la structure coordonnant l'évènement se voit « débiter » d'un créneau. Ou alors toutes les structures se voient « débiter » un créneau. Dans le cadre d'un évènement concernant plusieurs structures est ce que toutes les structures doivent être adhérentes ?

R1 : l'organisateur de l'évènement – qui doit être membre – gère le versement de la somme (10 euros de l'heure) ou prend un de ses créneaux. On propose aux autres structures de devenir membres pour soutenir le projet collectif de la Galerie.

Q2 : pour la communication : est ce que LGZD participe à la diffusion de l'info ou les structures s'en chargent seules Si LGZD communique, est-elle considérée comme partenaire ? Les organisateurs doivent-ils utiliser son logo ?

R2 : on publie chaque semaine le calendrier de la Galerie (la Galerie n'est pas co-organisateur). On ne publie sur le Facebook que ce qui est organisé par notre association, et "les ateliers de la semaine".